

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AVMC du 28 MAI 2010

Lieu : **SION**

Comité AVMC :

	Présent	Excusé	Absent
Alain Berthouzo	X		
Christian Andenmatten	X		
Gilles Borgeaud	X		
Philippe Bruchez	X		
Joseph Cordonier	X		
Jacques Fournier	X		
Jean-Michel Darioly	X		
Viviane Zehnder	X		

Invités : Jean-Christophe Puttalaz, adjoint du Chef de service DTEE

Objet : **Assemblée Générale**

Présents : 18 personnes selon liste de présence signée par les participants

Excusés : 84 personnes

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par courrier du 12 ct.

Elle est précédée par une « balade découverte » dans la vieille ville de Sion

L'ordre du jour, approuvé par l'assemblée, est le suivant :

Ordre du jour :

1. Propos de bienvenue et contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 mai 2009 à Monthey
3. Rapport du Comité
4. Comptes 2009
5. Budget 2010
6. Divers

1. Propos de bienvenue et contrôle des présences

Le président salue l'assemblée, en particulier la présence de MM Gaby Juillard, Sébastien Nançoz, Alfred Squarati et Michel Michelod.

Il excuse en bloc les personnes qui se sont annoncées.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 mai 2009 à Monthey

Le procès-verbal de l'assemblée de l'AVMC, joint à la convocation, est approuvé à l'unanimité et décharge est donné au comité.

La lecture n'est pas demandée.

3. Rapport du Comité par son président Alain Berthouzo

Lors de notre dernière assemblée générale, au point « nomination statutaire », vous avez à nouveau accordé votre confiance au comité en place.

Fort de cet encouragement, votre comité s'est réuni chaque mois ce qui représente 10 séances annuelles et ceci sans compter sur nos présences dans les différentes commissions de travail.

La séance qui a suivi notre dernière assemblée générale nous a permis de reconstituer nos commissions qui sont au nombre de 10 et chaque membre a une commission sous sa responsabilité.

Actuellement, notre association compte, **227 bureaux** sur les quelques 400 bureaux recensés en VS.

La masse salariale déclarée par nos membres est de 81,540 mio pour environ 3000 collaborateurs.

Notre poids économique n'est pas négligeable et notre influence sur l'économie est à rappeler auprès des instances politiques de notre Canton.

C'est ce que nous faisons chaque fois que nous en avons la possibilité.

Survol de nos actions 2009 liées aux différentes commissions de travail.

Commission DTEE

L'accord de partenariat que nous avons signé entre le DTEE et l'AVMC en 2004 reste toujours d'actualité.

Sous la responsabilité de Jacques Fournier, nous nous sommes réunis 4 fois et, comme annoncé l'an passé, le concours d'idées pour l'attribution de mandat pour les ouvrages d'art a été finalisé.

Pour ce premier appel d'offre, concours d'idée, 43 bureaux se sont inscrits et 27 projets ont été déposés.

Nous nous sommes également préoccupés de la problématique de la relance économique pour notre secteur d'activité, tout en relevant que cette relance devait en premier lieu favoriser les bureaux valaisans.

Ce souhait a été pris en compte par nos partenaires dans la mesure de leur possibilité.

Nous améliorons continuellement les procédures d'appels d'offre et un critère « heures offertes » dans les appels d'offre est actuellement en cours d'essai.

Le tarif des frais secondaires est remis à jour chaque année et est transmis à tous les services liés au DTEE. Il sera insérer sur le site AVMC puisqu'il a été avalisé par le Conseil d'Etat.

Pour cette année, nous nous pencherons sur l'uniformisation des cahiers des charges.

Marchés publics

Par 86 voix contre 29, la motion déposée par Viviane Zehnder, reprise et analysée par le député Joël Gaillard, a été acceptée par le grand conseil.

Ainsi, avec l'appui de Construction Valais, les seuils seront relevés aux limites de l'Accord inter cantonal sur les marchés publics, à savoir pour les marchés de service le gré à gré jusqu'à Frs 150'000.-.

Toutefois, cela ne saurait être suffisant et le Conseil d'Etat a été chargé d'analyser toutes les options possibles, même celles visant à dénoncer l'accord inter cantonal afin de privilégier l'économie valaisanne génératrice d'emplois.

Même avec l'appui de notre conseiller d'Etat Jacques Melly, cette modification ne devrait pas intervenir avant la fin de l'année 2011.

A nous d'être vigilants et de suivre l'évolution de ce dossier en parallèle avec la commission de construction du Grd Conseil.

Il est heureux de constater qu'un vent nouveau et favorable souffle sur les marchés publics,

Commission protection des travailleurs et relation du travail

Sous la responsabilité de Joseph Cordonnier et de Jacques Fournier, nous avons été invités à participer à l'élaboration du contrat-type pour le personnel des bureaux d'ingénieurs, d'architectes et des autres bureaux d'étude du canton du Valais de l'année 2010.

Cette séance avec les partenaires sociaux, Unia et Syndicats chrétiens, a eu lieu le 26 novembre dernier dans les locaux du service de la protection des travailleurs à Sion.

Cette séance est dirigée par Monsieur le juge Jacques Berthouzoz avec comme adjoint Monsieur Pierre-Alain Lugon du service cantonal.

Nous vous faisons part des revendications des syndicats Chrétiens et Unia pour 2010 :

- Compensation du renchérissement 2009, Renchérissement à l'indice d'octobre 2009 soit 0.3%.
- Revalorisation des salaires de base de 2% .
- Repas du soir à 20.- au lieu de 18.-.
- Diminution de l'horaire de travail de 41.5 à 41 h.

Dans le but de rendre attractives nos professions, les salaires minima du contrat type ont été adaptés avec 2% d'augmentation.

Cependant, l'AVMC a recommandé à tous ses membres une augmentation de 0.5 à 1% pour le renchérissement. La diminution de l'horaire hebdomadaire a été refusée.

Le contrat type est publié dans le BO du 18 décembre et est également inséré sur le site AVMC après le délai de mise à l'enquête de trente jours.

Formation des jeunes et manifestation Your Challenge

Comme vous avez pu le constater, notre association n'a pas participé à « Your Challenge » cette année.

Après réflexion, il nous apparaissait opportun de laisser l'organisation de cette manifestation aux associations académiques telles que SIA, UTS et Géosuisse, tout en les soutenant financièrement.

Ce qui ne nous a pas empêché de suivre cet événement de prêt étant donné que M. Cordonier est président de l'UTS Valais et membre du comité y a participé activement.

L'édition 2010 fut un succès avec pas moins de 18'000 visiteurs pour près de 400 stands.

Sur invitation de la SIA, nous avons participé à une séance tour de table des associations professionnelles avec comme thème, la formation professionnelle.

Nous constatons que la demande de places d'apprentissage pour nos différentes professions est forte et que malheureusement certains candidats se retrouvent sans contrat.

Les sélections se font déjà par des stages auprès de l'entreprise formatrice et souvent le critère des notes scolaires est déterminant. Afin d'amener ces jeunes à la réussite, nous devons déjà les sélectionner par rapport à un niveau 1 du cycle d'orientation dans les branches principales et surtout les mathématiques.

En parallèle, nous devons faire un appel pour que nos membres forment des apprentis.

Le critère salaire des apprentis doit également faire l'objet d'une discussion étant donné la différence qu'il peut y avoir dans les secteurs.

Les investissements d'aujourd'hui ne sont pas à négliger, car ils sont le garant des professionnels de demain.

Les mandataires de la constructions sont les gardiens du savoir bâtir. Ils se doivent de transmettre l'entier de ce capital, voire plus aux générations futures.

Recrutement des membres

Comme proposé à la dernière assemblée, dans le cadre du recrutement des nouveaux membres, nous avons eu le soutien de la CAFIA qui a listé tous les bureaux techniques qui ne faisaient pas partie de notre association.

Après avoir établi l'inventaire des bureaux correspondant à nos critères, un courrier de présentation de notre association a été envoyé à plus de 140 bureaux dans le canton.

A ce jour, seul une dizaine de bureaux ont répondu à notre offre.

Nous ne désespérons pas et une action téléphonique peut être encore entreprise.

Relations avec les autres associations faïtières

1. CRAIA (conférence romande des ingénieurs et des architectes)

Madame Viviane Zehnder a été nommée pour 2 ans comme présidente de la Craia.

Je le rappelle, la CRAIA regroupe les associations professionnelles des ingénieurs, des architectes et des mandataires des cantons romands.

La prochaine assemblée générale se déroulera sur sol valaisan en date du jeudi 14 octobre 2010.

2. Construction Valais

Cette association faitière représente quasiment tous les métiers de la construction. L'AVMC, par son président, fait partie du comité.

L'an passé, je vous signalais la mise sur pied de la commission d'arbitrage et de conciliation. Cette commission a terminé ses travaux et une conférence de presse a eu de larges échos même en dehors de nos frontières valaisannes.

Ce qui est réjouissant c'est le fait que la commission a continué son travail estimant à juste titre qu'il pouvait évoluer en relation avec les cas à traiter.

Les associations représentées au sein de construction Valais ont désigné leurs experts et, sur 86 personnes présentées, 58 ont suivi la séance d'information le 29 septembre dernier.

Même l'Etat du Valais s'est montré intéressé et un rendez vous a été organisé avec les responsables.

L'an passé, Construction Valais, dans le cadre de la formation continue, a convoqué deux séminaires :

- Un sur le nouveau droit des Sàrl
- Un deuxième traitant des points essentiels de la norme SIA 118.

La réussite a été au rendez vous aussi bien dans le Haut Valais que dans le Valais romand.

A Sion, une centaine d'entreprise y ont participé.

En 2010, un seul séminaire est prévu, il traitera de la problématique du licenciement.

Par le biais de la commission presse et lobby et de son comité, nous avons rencontré le nouveau chef du DTEE M. Jacques Melly. Plusieurs thèmes ont été développés et débattus.

Une rencontre est déjà prévue avec M. le Conseiller d'Etat Maurice Tornay.

Les sujets tels que le travail au noir, les allocations de détachement, les travailleurs détachés font parties de nos préoccupations.

A l'assemblée des délégués de Construction Valais tous les membres de votre comité sont présents.

Relations avec les associations sociales

1. FER VS :

La FER-VS a été fondée le 5 mars 2004 par l'UCOVA et l'AVMC.

En juillet 2006, M. Roger Bonvin, ancien président de notre association, est présenté au comité de la FER-VS en remplacement de M. Nico Seidres.

Après 4 ans passés au comité de la FER, au sein de laquelle il assume la vice-présidence, M. Roger Bonvin par courrier du 24 février 2010 ne remet plus son mandat à disposition.

Nommé par la FER-VS, M. Bonvin était notre représentant auprès de la FER CIAV 106 à Genève (Fédération des entreprises romandes, caisse interprofessionnelle d'assurance vieillesse).

Pour le succéder, le comité m'a présenté et c'est à la séance du 15 mars 2010 que j'ai été nommé comme membre du comité.

A la séance de constitution du comité du 30 mars 2010, Me Epiney m'a proposé à la fonction de vice président.

Par cette fonction, je suis désigné comme délégué au conseil d'administration de la FER-CIAV.

Je remercie personnellement et en votre nom M. Roger Bonvin pour l'engagement qu'il a eu auprès de ces différentes caisses sociales en relevant que c'est par son soutien que la FER CIAF (allocations familiales) a pu voir le jour. Cet épisode a été relevé lors de la séance du comité de gestion du 29 avril dernier. Merci.

La nouvelle loi fédérale sur les allocations familiales, entrée en vigueur le 1 janvier 2009, admet comme organe d'exécution les caisses d'allocations familiales gérées par des caisses de compensations AVS.

La fédération des entreprises romandes FER-VS a saisi cette opportunité et a créé le 15 mars dernier une caisse interprofessionnelle d'allocations familiales dénommée CAFER.

Donc tous les membres décomptant l'AVS auprès de notre caisse peuvent y adhérer. Cette information vous l'avez reçue le 17 mai 2010.

Les pistes de travail pour 2010

- a) Se pencher avec les associations académiques sur la problématique de la formation.
- b) Nommer une commission de formation professionnelle d'entente avec la SIA et l'UTS.
- c) Suivre l'évolution du dossier des marchés publics.

Conclusions

Madame et Messieurs,

Vous avez pu par ces quelques lignes vous rendre compte de l'activité de votre comité. J'espère et nous souhaitons qu'il corresponde à votre attente.

Nous ne saurions mettre un terme à ce rapport sans évoquer la conjoncture économique.

En ayant consulté le feuillet marche des affaires aux 3ème trimestre 2009 de la SIA-service, les bureaux d'étude continuent à juger positive la situation de leurs affaires.

En reprenant le rapport de gestion 2009-2010 de construction Valais, l'indice pour le secteur AVMC est en progression de 4.6 % par rapport à l'exercice précédent.

L'Etat du Valais, par ses investissements sans précédent prévoit dans son budget pas moins de 50 mio en matière d'économie énergétique et de protection des bâtiments et 211 mio liés à la construction des routes nationales.

Tout laisse donc entrevoir une fin d'année remplie de satisfaction.

Avant de terminer je me dois en votre nom et au nom de votre Comité, de remercier publiquement et chaleureusement :

- Le Conseil d'Etat et ses chefs de services et de sections
- Les présidents des autres associations.
- Et surtout, les membres du comité, les responsables des commissions, le secrétariat, pour leur engagement, leur enthousiasme, leurs idées, leurs critiques qui font que l'AVMC vit et avance.

Il est facile de faire très bien des actions inutiles par contre, de bien faire des actions utiles c'est encore plus difficile. Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée ainsi que pour votre attention soutenue.

4. Comptes 2009 – présentés par le trésorier Philippe Bruchez

COMPTE 2009

Le compte d'exploitation présente un bénéfice de Frs 22'869.90 et le capital au 31 décembre 2009 est de Frs 100'071.95.

RAPPORT DE VERIFICATION

Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par M. Christophe Cachat de St – Maurice ; sur la base des vérifications effectuées, il propose à l'Assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

APPROBATION ET DECHARGE

L'assemblée approuve les comptes et donne décharge au caissier et au comité.

Est nommé vérificateur des comptes M Jérôme DECHANTEZ, en remplacement de Christophe Cachat.

5. Budget 2010

Selon décision de l'Assemblée générale, les cotisations des membres seront prélevées par le biais du FER Valais sur la base du décompte définitif des masses salariales déclarées par l'employeur et selon l'échelle des tarifs proposée et acceptée par l'AG. Le nombre d'adhérents au 13.05.2009 est de 227.

Le budget 2010 est passé en revue.

Le total des produits est estimé à Frs 65'000.- et le total des charges de Frs 61'000.-. Le résultat prévoit un bénéfice de Frs 4'000.-

L'assemblée accepte le budget présenté.

6. Divers

M **Jean-Christophe Putallaz** prend la parole. Il salue l'assemblée de la part de M Jacques Melly.

Il informe l'assemblée des éléments suivants :

- la liste du personnel des bureaux d'ingénieur a été demandée.
- C'est le Service des Routes et Cours d'eau qui met en place une plateforme accessible au niveau de l'Etat du Valais pour reprendre directement la liste sur Internet dans une banque de données qui sera opérationnelle fin octobre.
- Ce concept devrait se développer dans le cadre du SRCE et s'étendre à l'ensemble des bureaux
- Il est prévu la standardisation des cahiers de charges, afin de simplifier leur rédaction
- Contrats d'ingénieurs et architectes : il a été opté pour les contrats de type KBOB, standard informatisé, prévu pour la fin de l'été.
- Une démarche sera mise en place pour lancer un concours d'idée pour ingénieurs avec comme objectif une nouvelle manière d'attribuer un mandat sur la base des éléments techniques
- Il est relevé qu'il y a peu de candidats dans la formation de dessinateurs

M **Gaby Julliard** donne des informations sur la nouvelle CAFER : un pool administratif a été mis sur place en 2010. Il y a 5 juristes à disposition pour répondre notamment dans le domaine du « droit de travail », contrat type, etc. un bureau permanent est aussi à la disposition des membres.

Ont adhéré à la CAFER la Banque Cantonale valaisanne et le Groupe Mutuel.

M **Alfred Scuaratti**, président USIC Suisse, présente cette association, qui agit au niveau fédéral en cultivant les relations interprofessionnelles. Au niveau suisse, L'Usic travaille par groupes de travail et commissions ad-hoc, notamment avec les CFF, OFRU et l'armée. Un groupe de travail « lobbying » a été créé pour défendre les intérêts des ingénieurs en général, au niveau des chambres fédérales.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée. Un apéritif est offert aux présents, suivi d'un repas.

pv tenu par Viviane ZEHNDER,
Secrétaire AVMC